

Avis de publication

Une collaboration pour faire avancer l'économie des maladies non transmissibles

 [Diffuser cet article sur Twitter](#)

En juillet 2018, la revue *Pan American Journal of Public Health* a publié un numéro thématique sur l'économie des maladies non transmissibles. La collaboration entre l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) est axée sur l'intégration d'outils et de méthodes économiques pour recueillir des données probantes permettant de déployer des efforts multisectoriels pour lutter contre les maladies non transmissibles. Ce travail continu, dont il est question dans ce numéro, vise à encourager la recherche interdisciplinaire pour combler les lacunes dans les données probantes sur les maladies non transmissibles.

La Dre Theresa Tam, administratrice en chef de la santé publique du Canada, a participé à ce numéro en signant un commentaire éditorial. Elle insiste sur les avantages à utiliser le langage analytique de l'économie pour communiquer avec des spécialistes n'appartenant pas au secteur de la santé, et appelle à une collaboration rapprochée. Elle reconnaît que pour exploiter l'économie, il faudra mieux intégrer les données économiques aux plateformes de surveillance et adapter les méthodes économiques pour les applications en santé publique.

Deux articles signés par des chercheurs de l'ASPC traitent de la justification, des méthodes et des données économiques menant à l'établissement d'un argumentaire d'investissement en faveur de la prévention et du contrôle de l'obésité dans la région des Amériques. Il existe de nombreuses lacunes dans les données probantes. Les auteurs ont trouvé peu d'études régionales sur le comportement des consommateurs, le fardeau des maladies non transmissibles ou l'évaluation économique des interventions. Ils décrivent comment un argumentaire d'investissement complet sur l'obésité reposera sur un cadre d'analyse coûts-avantages sociaux où les avantages sociaux monétisés d'une population en meilleure santé seraient mesurés par rapport au coût des interventions. L'argumentaire d'investissement devrait également inclure d'autres critères comme l'équité, la faisabilité et la synergie entre une série d'interventions proposées.

Deux autres articles abordent les enchaînements de causalité entre le statut socio-économique et la santé et entre le commerce et la santé. De plus, trois études régionales sont présentées : une sur l'alimentation malsaine et les habitudes d'activité physique, une autre sur la taxation du tabac et la troisième sur l'abordabilité et la taxation de la bière et des boissons sucrées.

